L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MARS 2009 VOL. 17 Nº 4

Georges Hamel

Le 25 avril à Saint-François

p.5

Il y lancera son prochain album

150e de l'enseignement agricole au Canada La Pocatière 1859-2009

Le grand projet de son fondateur, l'abbé Françcois Pilote, sera célébré dignement à La Pocatière.

7 mars

Ouverture officielle du 150e anniversaire de l'enseignement agricole au Canada

p. 3

La production horticole biologique: un potentiel à développer p. 8

«Je prends ma place» - 3e édition p. 9

Les finalistes des Grands Prix du tourisme sont connus p. 10

Vous, vos droits et nous... Depuis plus de 30 ans !

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418.248-3114 | Télécopieur : 418.248-2945
lemieuxparentheberge@cgocable.ca

L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 **259-2177**
courrier électronique: **echosf@globetrotter.net**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS
Louisette Pellerin 259-7004

Publicité
Raynald Laflamme
Petites annonces
Raynald Laflamme
Maquette et mise en page
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé
Montage première page
Raynald Laflamme
Traitement de l'information textuelle
Raynald Laflamme
Abonnement
Jean Gendron
Recrutement et membership
Lorraine Lamonde
Impression
Les Impressions Credo, Lévis

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture et Communications Québec

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00$	200,00$
1/4 page	30,00$	300,00$
1/2 page	50,00$	500,00$
1 page	90,00$	900,00$
Bandeau 1re	95,00$	950,00$
1/2 bandeau 1re	55,00$	550,00$
Petite annonce	3,00$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00$	35,00$
USA	5,00$	45,00$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François

Nos DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité	259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Tirage certifié AMECQ

SOMMAIRE

La Fête des Semences, c'est ce samedi à Saint-Vallier 4
Le gentleman de la chanson countryà Saint-François 5
Chronique du patrimoine 6-7
Plus de 21,5 M$ sur les routes de Montmagny-L'Islet 7
«La production horticole biologique: un potentiel à développer» 8
3e édition du concours «Je prends ma place» 9
Finalistes des Grands Prix du tourisme Desjardins 10
Le destin du vieux presbytère 11-12
Brunch du service des Premiers Répondants 14
Invitation à la rencontre Le-Re-Lait 14
Le Gym Santé offre le forfait familial 14
Buffet hommage au savoir faire de nos artisans 15
Recette des Fermières 16
Réunion de mars des Fermières 16
JEUX RÉGIONAUX FADOQ 2009 17
L'Ancre vous invite à un souper-bingo 17
Prix du patrimoine 18
Bibliothèque du Rocher 19
Info Gym Santé 19
Les Débrouillards 20
Au fil des jours 21
Je suis calme et enthousiaste 22
Les petites annoces de *L'Écho* 23
L'Écho municipal ..... 8 pages

150e de l'enseignement agricole au Canada

2009, une année haute en couleurs

Pour souligner le 150e anniversaire de l'enseignement agricole au Canada, les coprésidents, MM. Bernard Généreux, maire de la Ville de La Pocatière et André Simard, directeur général de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) ont procédé au dévoilement du logo et du thème, du site Internet et des incontournables des festivités.

Durant l'année 2009, des activités auront lieu à compter du mois de mars et se termineront avec la fin de semaine de l'action de grâce. Cette période marquera le point culminant de l'ensemble des festivités qui se seront échelonnées sur une période de 8 mois. Parmi les nombreuses activités prévues, on annonce l'ouverture officielle du 150e le 7 mars 2009, par un cocktail relevé lors du Gala de la reconnaissance des agricultrices de la Côte-du-Sud, la programmation toute spéciale d'Expo-Poc, le Land Art vivant et une activité inédite: le grand concert du 150e.

La période de clôture des festivités n'a pas été choisie sans raison. En effet, le moment coïncidera exactement avec la date anniversaire de la fondation de la première école d'agriculture permanente au Canada, soit le 10 octobre 1859. Ces jours seront particulièrement teintés de fébrilité et ils seront l'occasion d'activités à grand déploiement.

Un site web a été mis en ligne au www.lapocatiere150.ca afin de permettre à toute la population de s'informer sur les événements à venir. On y trouvera aussi une foule d'autres renseignements intéressants sur l'histoire du berceau de l'enseignement agricole canadien.

Source : Ursule Thériault, directrice générale

Restaurant L'Arrêt Stop

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704

Ultramar
Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

La Fête des Semences, c'est ce samedi à Saint-Vallier

Le temps des semis est bel et bien arrivé ! Toute la population de Bellechasse est cordialement invitée à la septième édition de la fête des Semences de La Coopérative La Mauve, ce samedi 28 février de 10h à 16h30, à l'école la Ruche de St-Vallier au 364 rue Principale.

Des semenciers de partout au Québec vous offriront des semences qu'ils produisent eux-mêmes, et qui sont adaptées aux conditions climatiques propres à notre terroir. De plus, d'innombrables variétés anciennes de fleurs et de légumes seront disponibles sur place.

Les visiteurs pourront assister gratuitement à deux ateliers lors de la journée soit: la conservation des semences à 10h et la culture des champignons à 14h.

Toute la journée, il y aura une animation pour les enfants à la halte garderie, par des jeunes du programme Katimavik. Sur l'heure du midi, La Mauve offrira à faible coût un repas préparé à partir des produits locaux de ses membres.

Également sur place: dégustations de tisanes, produits de la pomme, fromages de chèvre et autres produits du terroir; même un torréfacteur de café équitable et un libraire seront de la fête.

La Mauve est une entreprise d'économie sociale dont la mission est de favoriser le développement durable régional dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'alimentation. La Mauve c'est aussi un réseau alternatif de distribution. La Mauve génère un chiffre d'affaire de plus d'un demi million de dollars dont 80% provient de la vente de produits locaux. Entrée libre et tirage sur place.

Pour toutes informations supplémentaires concernant la fête des Semences 2009 ou La Coopérative La Mauve, 418-884-2888 ou lamauve@globetrotter.net ou www.lamauve.com

Source: La Mauve

Le gentleman de la chanson country à Saint-François

par Raynald Laflamme

Une première à Saint-François, le gentleman de la chanson country, Georges Hamel, se produira en nos murs ce samedi 25 avril prochain à 20 heures. Pour cette première, l'église de la paroisse Saint-François-de-Sales acceuillera en sa nef son plus fidèle public que les organisateurs souhaitent très nombreux.

L'idée de faire venir l'artiste à Saint-François est venue de deux inconditionnels: Monique Fiset et son époux René. Mais du rêve à la réalité, il y a tout une marche que le couple, amant du country, a dû franchir. Il a fallu trouver la façon de rentabiliser pareille opération puisque Saint-François n'a pas une longue tradition de produire en ses murs des artistes renommés.

Le défi a été de trouver un partenaire, entendre ici un organisme, qui voulait s'associer à l'événement avec l'assurance de ne courir aucun risque financier dans l'exercice. Après discussions avec un partenaire pressenti, notre couple a finalement obtenu l'aval du conseil de Fabrique.

«Nous savons que la population de Saint-François répondra en grand nombre à cette invitation. Georges Hamel a son public ici comme partout ailleurs au Québec», a tenu à souligner Monique Fiset.

Ainsi, les billets au coût de 25$ l'unité sont disponibles à Saint-François auprès de Monique Fiset au 259-7645 au Salon de coiffure Marie-Josée Fiset au 259-2459, à Saint-Pierre auprès de M. Jean Bouffard au 248-2242 et à Montmagny auprès de M. Laurent Proulx au 248-3002. 400 billets devront trouver preneur d'ici le soir du spectacle.

Le gentleman de la chanson country

Il faut dire que Georges Hamel est habitué à se produire dans les églises du Québec. Le 25 mai 2008, ils étaient 527 personnes à venir l'écouter en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles.

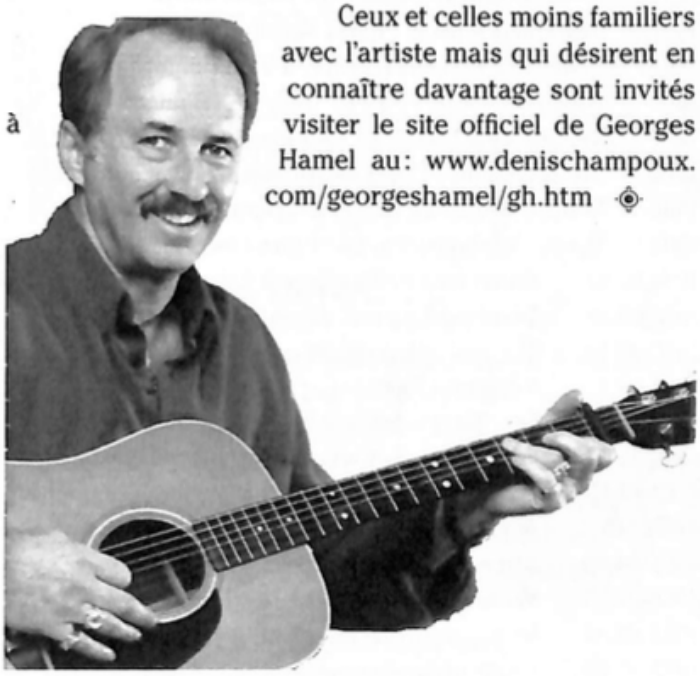

Ceux et celles moins familiers avec l'artiste mais qui désirent en connaître davantage sont invités à visiter le site officiel de Georges Hamel au: www.denischampoux.com/georgeshamel/gh.htm

La Coop
Rivière-du-Sud

Contactez nos conseillers dès maintenant !
Dominique Guimont — Raymond Ouellet

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

Chronique du patrimoine

Le terrier de Saint-François

Le mois dernier je vous ai expliqué le processus menant à la création du terrier de Saint-François déterminant tous les propriétaires qui un jour ont possédé chaque lot.

La date et l'année correspondent avec l'enregistrement de la transaction.

LOT NO 1-P, NO MATRICULE 9196-43-8399

Borné au nord-est à la municipalité de St-Pierre
Au sud-est au lot no 3-P
Au nord à Municipalité de Berthier
Au sud au lot no 2-P
Front 1 arpent et 2 perches, superficie 28 arpents
28 juin 1875 Cadastre Ce lot appartient à Magloire Morin

1887 Vente – Joseph & Philias Morin à Magloire Morin
1887 Donation – Magloire Morin à Philias Morin
1891 Usefruit – Magloire Morin à Philias Morin
1891 Testament – Succ. Philias Morin
1891 Vente – Dame Octavie Guay à Vital Boulet
1891 Donation – Vital Boulet à Wellestan Boulet
1897 Vente – Vital Boulet à Léger Martineau
1900 Rétrocession – Léger Martineau à Wellestan Boulet
1900 Vente – Wellestan Boulet à Alphonse Paré
1903 Vente – Alphonse Paré à Philias Fiset.
1934-01-20 Donation – Philias Fiset à Antonio Fiset.
1936-03-18 Testament – Succ. dame Marie-Jeanne Nicole
1936-03-18 Transmission – Succ. dame Marie-Jeanne Nicole à Antonio Fiset
1947-11-03 Servitude – Antonio Fiset à Québec Power Co.
1960-11-30 Servitude – Antonio Fiset à Québec Power Co.
1963-01-17 Servitude – Antonio Fiset à Québec Téléphone.
1966-04-05 Avis expropriation – Ministère de la Voirie vs Antonio Fiset
1966-04-05 Servitude – Ministère de la Voirie vs Antonio Fiset.
1968-01-05 Vente – Antonio Fiset à Guy Fiset.
1968-05-15 Vente – Antonio Fiset à Ministère de la Voirie.
1972-05-12 Vente – Dame Antonio Fiset à Guy Fiset
1979-10-26 Vente – Dame Antonio Fiset à Guy Fiset
2000-10-26 Vente – Guy Fiset à Germain Fiset.

Cette partie du lot no 1 est la propriété de Germain Fiset
Elle est identifiée au numéro civique 253, chemin St-François Est

LOT NO 1-P, NO MATRICULE 9196-09-3306

Borné au nord-est à Municipalité Saint-Pierre
Au sud-ouest et au nord au lot no 1-P
Au sud au chemin Saint-François est
Front 144 pieds, profondeur 122 pieds, superficie 16,081 p.c.
28 juin 1875 Cadastre – Le lot appartient à Magloire Morin.

1887 Vente – Joseph & Philias Morin à Magloire Morin.
1887 Donation – Magloire Morin à Philias Morin.
1891 Usefruit – Magloire Morin à Philias Morin.
1891 Testament – Succ. Philias Morin
1891 Vente – Dame Octavie Guay à Vital Boulet
1891 Donation Vital Boulet à Wellestan Boulet.
1897 Vente – Vital Boulet à Léger Martineau.
1900 Rétrocession – Léger Martineau à Wellestan Boulet.
1900 Vente – Wellestan Boulet à Alphonse Paré.
1903 Vente – Alphonse Paré à Philias Fiset.
1934-01-20 Donation – Philias Fiset à Antonio Fiset.
1969 (Construction de la résidence)
1970-05-07 Transmission – Antonio Fiset à dame Antonio Fiset.
1985-09-16 Vente – Dame Antonio Fiset à dame Thérèse Godbout.

Cette partie du lot no 1 est la propriété de dame Thérèse Godbout.
Elle est identifiée au numéro civique 254, chemin St-François Est.

LOT NO 1-P, NO MATRICULE 9196-08-1184

Borné au nord au sud-ouest et au nord au lot no 1-P
Au sud au chemin Saint-François-Est.
Front 63 pieds, profondeur 121.5 pieds, superficie 7,770 p.c.
28 juin 1875 Cadastre – Le lot appartient à Magloire Morin.

1887 Vente – Joseph & Philias Morin à Magloire Morin.
1887 Donation – Magloire Morin à Philias Morin.
1891 Usefruit – Magloire Morin à Philias Morin.
1891 Testament – Succ. Philias Morin
1891 Vente – Dame Octavie Guay à Vital Boulet
1891 Donation Vital Boulet à Wellestan Boulet.
1897 Vente – Vital Boulet à Léger Martineau.

Plus de 21,5 M$ sur les routes de Montmagny-L'Islet

Le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, et le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, sont heureux d'annoncer que le gouvernement investira cette année 21 500 490$ dans les infrastructures routières du comté de Montmagny-L'Islet. Cette somme s'inscrit dans le vaste plan de redressement de l'état du réseau routier auquel, la ministre des Transports, Madame Julie Boulet, consacrera plus de 3,7 milliards en 2009-2010.

Un tel niveau d'investissement se traduira par plus de 30 chantiers dans le comté de Montmagny-L'Islet. Par ailleurs, les travaux annoncés aujourd'hui permettront de créer et maintenir de nombreux emplois. «Il s'agit là d'un atout important pour contrer les effets de la crise économique actuelle dans plusieurs activités socio-économiques» a expliqué le député.

«Les chantiers prévus en 2009-2010 auront des retombées directes et indirectes indéniables. Ils permettront de soutenir notre économie locale et contribueront à créer de la richesse dans notre région, tout en améliorant la qualité de vie de nos citoyens. En ce sens, nous ne pouvons qu'applaudir les investissements annoncés aujourd'hui», a conclu Norbert Morin.

Source: Dany Hubert
Cabinet du ministre délégué aux Transports

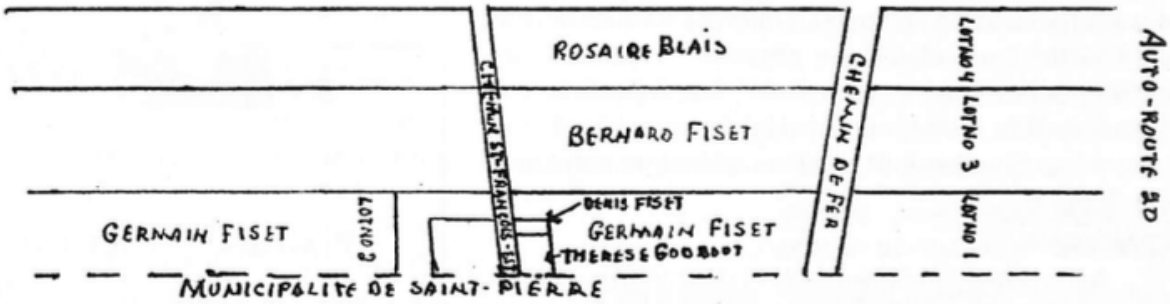

Suite de la page 6

Le terrier...

1900 Rétrocession – Léger Martineau à Wellestan Boulet.
1900 Vente – Wellestan Boulet à Alphonse Paré.
1903 Vente – Alphonse Paré à Philias Fiset.
1934-01-20 Donation – Philias Fiset à Antonio Fiset.
1970-05-07 Transmission – Succ Antonio Fiset à dame Antonio Fiset.
1983-12-06 Donation – Dame Antonio Fiset à Denis Fiset.
Cette partie du lot no 1 est la propriété de Denis Fiset
Elle est inscrite au 82, rue St Jean-Baptiste, Montmagny.

LOT NO 2, NO MATRICULE 9196-43-8399

Borné au nord-est à Municipalité Saint-Pierre
Au sud-ouest au lot no 3, au nord au lot no 1
Au sur à la rivière du Sud.
Front 1 arpent, superficie 28 arpents.
28 juin 1875 Cadastre – Ce lot no 2 appartient à Ferdinand Martineau
1885 Vente – Joseph Martineau à Napoléon Morin.
1896 Vente – Joseph Martineau à Philias Fiset.
1934-01-26 Vente – Philias Fiset à Antonio Fiset.
1968-01-05 Vente – Antonio Fiset à Guy Fiset.
1972-05-12 Vente – Dame Antonio Fiset à Guy Fiset.
1979-01-22 Vente – Dame Antonio Fiset à Guy Fiset.
2000-01-22 Vente – Guy Fiset à Germain Fiset.
Ce lot no 2 est la propriété de Germain Fiset
Il est identifié au no civique 253, chemin Saint-François-Est.

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région
Permis S.A.A.Q.: 60666
NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25$

Service professionnel
- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

GARAGE GGB SAMSON
873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074
@: ggbsamson@globetrotter.net
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

Argo

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
Germain Gilbert Brigitte Samson Propriétaires.

Journée d'information

« La production horticole biologique: un potentiel à développer »

Le bio vous intéresse? Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation invite tous les acteurs de l'horticulture biologique régionale - producteurs, personnes-ressources, conseillers, etc. - à participer en grand nombre à une journée d'information ayant pour titre «La production horticole biologique: un potentiel à développer».

Programme

Agrémentée de «capsules bio», la journée comprendra plusieurs conférences, qui auront notamment pour objet:

- les expériences de producteurs dans le domaine de l'horticulture biologique;
- la mise en marché;
- les nouvelles réglementations;
- la production horticole en Californie.

Par ailleurs, des exposants sauront certainement retenir l'attention des participants en leur fournissant une foule de renseignements sur l'horticulture biologique.

L'événement aura lieu le mercredi 11 mars de 8h30 à 16h à l'Érablière du Cap, 1925, chemin Lambert à Saint-Nicolas

Inscription

Le coût de l'inscription pour prendre part à cette journée d'information est fixé à 30 $ par personne, ce qui comprend un dîner et le droit d'accès aux conférences. Le paiement se fera sur place, le matin même de l'activité, en argent comptant ou par chèque (à l'ordre du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches).

La date limite d'inscription est le 6 mars 2009. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Mme Sylvie Boily au 418 386-8121, poste 225.

Source: Marie-Pier Lussier, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Andrée-Anne Vézina
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Caroline Lévesque

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITÉ FINANCIÈRE

AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

3e édition du concours «Je prends ma place»

Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches débute officiellement la période de mise en candidature pour la troisième édition du concours «Je prends ma place». Ce concours dont l'objectif est de reconnaître, valoriser, promouvoir et récompenser l'engagement bénévole de jeunes de 18 à 35 ans, a connu l'an dernier un vif succès et a permis de souligner la contribution exceptionnelle de dix-neuf jeunes au développement de la société québécoise.

Le concours salue l'audace des jeunes impliqués, leur talent, leur créativité et leur détermination dans leur engagement bénévole. Cette année encore, au terme du concours, un jeune de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'une vingtaine de lauréats provenant des différentes régions du Québec profiteront d'un stage d'environ une semaine en France au cours duquel ils rencontreront de jeunes Français engagés comme eux dans leur communauté. Les candidats ont jusqu'au 15 mai pour soumettre leur candidature et peuvent obtenir toutes les informations au : www.jeunes.gouv.qc.ca/concours ou en contactant Jean-Pascal Thiboutot, agent de participation citoyenne au FJRCA au jpthiboutot@fjrca.com.

Le concours «Je prends ma place» s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 lancée par le premier ministre, monsieur Jean Charest. Il témoigne de la volonté du gouvernement du Québec de soutenir la participation des jeunes et leur plein engagement dans notre société afin de favoriser leur réussite personnelle et notre succès collectif.

Une cérémonie officielle aura lieu en septembre prochain afin de dévoiler les noms des lauréats de l'édition 2009 du concours «Je prends ma place». Le concours est organisé par le Secrétariat à la jeunesse en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), les Forums jeunesse régionaux du Québec ainsi qu'avec le ministère français de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Source : Jean-Pascal Thiboutot
Agent de participation citoyenne

Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches

Finalistes des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches

Les finalistes des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches sont maintenant connus. Pour cette 24e édition du Gala touristique le plus prestigieux au Québec, 70 entreprises de la Chaudière-Appalaches sont finalistes.

Cette année, l'événement se tiendra le 3 avril au Centre de congrès et d'expositions de Lévis. Plus de 300 personnes sont attendues. Il est possible de réserver vos places depuis le 27 février, au coût de 100 $ (taxes incluses), en écrivant à jlamontagne@chaudiereappalaches.com ou en appelant au 418 831-4411, poste 290.

Les Grands Prix du tourisme québécois, une initiative de Tourisme Québec et de ses partenaires, soulignent le savoir-faire de l'industrie touristique québécoise. Chaque année, les entreprises qui se sont démarquées par leur leadership et leur innovation sont honorées. La majorité des lauréats de ce gala régional seront en lice pour les Grands Prix nationaux qui auront lieu à Québec le 15 mai prochain.

En plus des mentions dites «Ressources humaines», soit employé, superviseur et personnalité touristique, les finalistes du secteur Côte-du-Sud sont:

Air Montmagny
Appalaches Lodge-Spa-Villégiature
Auberge de Mikami
Auberge des Glacis
Auberge La Marguerite
Boulangerie Le Joyeux Pétrin
Carrefour mondial de l'accordéon
Cidrerie La Pomme du Saint-Laurent
Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues
Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île
Croisières Lachance
Festival de L'Oie blanche
Festival sportif de Sainte-Lucie-de-Beauregard
Fête des Arts et Traditions de Berthier-sur-Mer
Fête des Chants de marins
Fêtes de la Saint-Hubert
Fruits et légumes R.G.
Kamoutik Aventure
Le Moule à sucre
Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
Restaurant La Boustifaille (La Roche à Veillon)
Théâtre d'été La Roche à Veillon
Tourisme Cap-Saint-Ignace

Source: Annie Thibodeau
Conseillère en communications et relations publiques

PATRICIA CARON
INFIRMIÈRE EN SOINS PODOLOGIQUES
- BILAN DE SANTÉ DU PIED
- ÉVALUATION ET SUIVI
- SOINS DES ONGLES ET DU PIED
- SOINS POUR PIEDS DIABÉTIQUES
- DOULEUR
- ONGLES ÉPAIS ET CASSANTS
- CORS

SOINS À DOMICILE POSSIBLE

Tél.: 418-259-7233

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand
En toute confiance
Salon funéraire: 1, 1re rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.
• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE
275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0
Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

À vous Sudfranciscois, Sudfranciscoises: Projet de mise en valeur du presbytère

Le destin du vieux presbytère

Le 27 octobre 1887, le curé Frédéric Oliva emménage dans le nouveau presbytère.

Trois jours plus tard, soit le 30 octobre, le Conseil de fabrique cède l'ancien presbytère à la Municipalité, qui, par une résolution datée du même jour s'en porte acquéreur et garant.

Au moment de son acquisition par la Municipalité cet édifice est déjà divisé en deux sections bien définies. La partie ouest (30' X 40'), était consacrée aux besoins des paroissiens et séparée en deux salles depuis son allongement en 1811. L'une était assignée aux femmes et l'autre aux hommes. Leur utilisation reste inchangée jusqu'en 1926: elles serviront à des réunions de toutes sortes, aux expositions agricoles comme aux expositions des travaux des fermières et des élèves du couvent (tissage, broderie), aux réunions du Conseil municipal, aux assemblées politiques, etc.

Avec le déménagement du curé, la section est (50' X 40') qui servait de presbytère depuis 1811, est maintenant libre. Dès le 30 octobre 1887, par résolution, le Conseil municipal charge le secrétaire-trésorier Luc Joncas de lui trouver un ou des locataires. Le cahier des délibérations - livre des minutes de la Municipalité - nous apprend que le premier locataire en 1888, fut Octave Simard, un tailleur. En 1891 nous y lisons le nom d'Amable Morin. Sévère Alphonse Boulet, facteur d'orgues et organiste, se voit confier en 1896 le soin de réaménager ce grand espace. Cette même année, nous y voyons les noms de trois locataires, à savoir, Hippolyte Morin, une dame Pellerin et Alphonse Boulet.

Charles Guimond y serait né en 1901 alors que ses parents y résidèrent pendant une douzaine d'années. Un dénommé Dubuque, menuisier, signa un contrat de location en 1911. La famille d'Alfred Gaulin emménagea en 1915 et y demeurera jusqu'en 1922. Le Conseil municipal y installe le service de l'aqueduc en 1916, à la demande de monsieur Gaulin. Notons que le village de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud jouissait de ce service seulement depuis 1913; cette commodité leur était fournie par monsieur Zéphirin Cloutier de Saint-Pierre.

De 1922 à 1924, ces mêmes locaux sont occupés par un ouvroir, c'est-à-dire un atelier de couture destiné à la confection de vêtements pour les plus démunis. En 1924, on y emménage une classe modèle pour les garçons.

Une toute nouvelle vocation pour ces lieux anciens.

L'année 1926 fut déterminante dans l'utilisation de ces locaux. En effet, le Conseil municipal décide, selon le souhait des paroissiens, de démolir toutes les cloisons intérieures afin de réaliser une seule grande salle; la salle paroissiale venait de voir le jour. Tous les paroissiens et paroissiennes d'un certain âge se souviennent à quel

Suite à la page 12

LAURENCE HALLÉ TA
IMPÔT 2008

Je serai à la Maison de la Paroisse tous les mercredis et jeudis soirs de 18h à 21h à compter du 21 février jusqu'au 30 avril.

Tél.: 418-469-3907

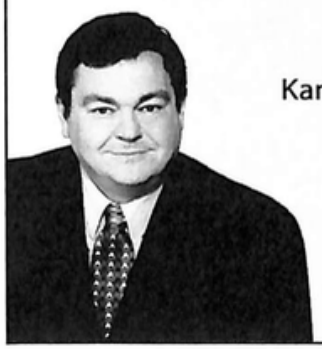

Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: **248-1211**

Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: **418•259•7337**
1 888 834•7337
Téléc.: 418•259•7044
usinaction@globetrotter.net

Suite de la page 11

Projet de mise en valeur...

ce lieu de rassemblement a fait le bonheur de leurs jeunes années: c'était le centre de loisirs de cette époque. Les années 1960 voient l'acquisition de terrains et l'aménagement d'un véritable centre de loisirs. Une fois le nouvel édifice construit, la vieille salle est délaissée et, de 1968 à 1978, l'ensemble du site est abandonné à son sort.

Heureusement qu'en 1978, monsieur Louis-Philippe Bonneau fait retentir la sonnette d'alarme et que l'ancien presbytère est reconnu «Monument historique«. L'opération sauvetage s'amorce et six appartements y sont aménagés en 1982 et 1983. Une plaque commémorative fixée sur sa façade nord intitulée: «Pavillon Pierre-Laurent-Bédard« nous rappelle le nom du constructeur du plus vieux presbytère encore existant sur la rive Sud du Saint-Laurent.

Un engagement collectif

L'année 2009 sera elle aussi une année charnière dans l'évolution et l'utilisation du presbytère «nouvellement construit en... 1886». Âgé maintenant de 123 ans, il se dresse encore aussi fier et solide qu'à sa première année de vie et nous propose un nouveau défi. Des esquisses en voie d'élaboration nous laissent entrevoir des logis bien sympathiques.

Il est indéniable que, pour la réalisation de l'objectif poursuivi, il nous faut d'abord compter sur nous-mêmes, sur cet esprit de solidarité qui doit tous nous animer. Nous désirons que ce projet soit une réussite et se réalise sans tarder. N'hésitons pas, n'attendons pas que notre voisin nous donne le signal, prenons l'initiative de notre propre participation.

Comme il a été dit dans les articles précédents, au bureau municipal on se fera un plaisir de vous accueillir et de vous remettre un reçu de charité pour fin d'impôt, peu importe le montant que vous désirez engager dans ce projet collectif.

Source: Le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Le comité de mise en valeur du presbytère

La Société de conservation du patrimoine

MS2
Jean Morin
Dany St-Pierre
• Électronique industrielle et agricole
• Mécanique industrielle et agricole
• Réparation de moteur électrique
• Contrôle et automatisation
• Service de vente au comptoir
• Service d'urgence 24 heures
ms2controlemont@globetrotter.net
171, 4e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

NAPA AUTOPRO COLLISION
GARANTIE NATIONALE
Fernand Langlois
Président
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

EMBALLAGES
Emballage de protection
L&M
Frédéric Jean
Directeur général
25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) G0R 2G0 Canada
fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com
Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Dévoreur d'énergie
RECHERCHÉ
Récompense de 60 $

POUR LE RECONNAÎTRE :

- X Réfrigérateur ou congélateur de **plus de 10 ans**
- X Volume intérieur entre **10 pi³ et 25 pi³**
- X Appareil toujours **fonctionnel** et **branché**

VOUS AVEZ UN DE CES DÉVOREURS CHEZ VOUS ?

Saviez-vous qu'un réfrigérateur de plus de 10 ans consomme en moyenne trois fois plus d'énergie qu'un appareil plus récent ?

Inscrivez votre demande en ligne au **www.recyc-frigo.com**
ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au **1 877 493-7446 (49FRIGO)**

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Nous viendrons vite cueillir le dévoreur chez vous **GRATUITEMENT** et en disposerons selon un procédé respectueux des lois et de l'environnement. **Vous recevrez un chèque de 60 $ par la poste.**

RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT

MIEUX CONSOMMER

Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 $ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Brunch du service des Premiers Répondants

Le dimanche 5 avril aura lieu au centre des Loisirs St-François le brunch du service des Premiers Répondants en collaboration avec le Services des incendies. Les cartes sont en vente auprès des Premiers Répondants et des Pompiers. Il nous fera plaisir de vous y rencontrer. Bienvenue à tous.

Yvon Rémillard, responsable
Premiers Répondants

Invitation à la rencontre

Le Re-lait
MRC de Montmagny

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319.

Ce mois-ci :

Prévenir et surmonter les difficultés

L'allaitement maternel est un geste naturel, mais survient parfois différentes problématiques. La rencontre du jeudi 12 mars 2009 vous permettra d'en apprendre plus sur les difficultés parfois rencontrées et sur les façons de les prévenir et de les surmonter. De l'information très utile autant pour les futurs parents que pour ceux déjà dans le feu de l'action, car comme le dit l'expression : « Il vaut mieux prévenir que guérir! ».

Au plaisir de vous y voir !

Livres de recettes à vendre

Pour son financement, Le Re-lait vend un livre de recettes préparé à partir des recettes préférées des marraines du groupe. Il est en vente au coût de 10$. Il s'agit d'une excellente idée-cadeau pour les jeunes familles. Vous pouvez vous le procurer en téléphonant à Caroline Jean au 418-259-3131, à Patricia Cloutier au 418-598-3430, auprès des marraines du groupe, ou lors des rencontres mensuelles.

Le mot «allaitement» en allemand «stillen» veut dire «calmer l'enfant».

Le Gym Santé offre le forfait familial

Dans le but d'avantager les couples et les membres d'une même famille qui veulent faire du conditionnement physique en salle, le Centre Gym Santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud vous propose son nouveau «forfait familial annuel»

Ce forfait annuel est au coût de 350$. Il comprend les coûts d'abonnement annuel pour une famille* et 2 programmes d'entraînement personnalisés gratuits.

Il n'est ni divisible, ni remboursable (en cas de maladie ou de blessure d'un des membres de la famille). Il est entendu que, comme le stipule les règlements généraux, les jeunes de 12 à 16 ans devront être accompagnés d'un adulte pour s'entraîner. Les personnes ayant pris dans les derniers mois un abonnement annuel (200$ pour 12 mois) pourront intégrer le forfait familial et se voir créditer ce qu'ils ont de payé pour l'année en cours.

* Le Conseil d'administration du Gym défini la famille pour le présent forfait par 1 adulte et ses enfants ou 2 adultes en couple qui cohabitent et leurs enfants. Enfants qui ont la résidence des parents comme résidence principale.

Terrain de jeux de St-François

RECHERCHE ANIMATEURS

Le comité de parents en collaboration avec Les Loisirs St-François sont présentement à la recherche d'animateurs pour l'été 2009.

Fonctions : Planifier, préparer et animer des activités pour les jeunes.

Qualités recherchées : Aimer les enfants, être motivé, dynamique, créatif, débrouillard, avoir le sens des responsabilités.

Exigences : Avoir 16 ans et plus avant le 30 juin 2009.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 30 avril 2009 (même si vous étiez moniteur(trice) l'an passé) à l'attention de Yves Laflamme, dir. général, au

Bureau municipal : 534, chemin St-François Ouest
St-François (Québec) G0R 3A0
Téléphone : 418-259-7228
Télécopieur : 418-259-2056
Courriel : munist-frs@globetrotter.net

Corporation des arts et de la culture de L'Islet

Buffet hommage au savoir faire de nos artisans et Salon des artisans le 19 avril à Saint-Eugène

C'est le dimanche 19 avril prochain à compter de 10h à la salle municipale de Saint-Eugène qu'aura lieu le prochain buffet hommage de la CACLI qui veut, par cet événement, souligner le savoir faire de nos artisans. Outre le repas et l'animation, un salon des artisans se tiendra en même temps au sous-sol de la salle Saint-Eugène. Les artisans et artisanes qui désirent exposer leurs pièces doivent contacter la CACLI le plus rapidement possible pour réserver leur table. Ils auront le loisir de vendre leurs produits ou leurs œuvres lors de cet événement. Ces buffets hommages sont toujours très populaires et haut en couleur par la qualité du repas et de l'animation. D'ailleurs, certaines recettes proviendront de nos Cercles de Fermières locaux et le menu sera composé, entre autres, de produits du terroir. Procurez-vous rapidement vos billets au prix de 25$ pour les non membres et de 20$ pour les membres, en appelant à la CACLI au 418-247-3331 ou par courriel cacli9@hotmail.com

Cours de photographie et d'horticulture

La CACLI vous offre des ateliers de photographie numérique pour débutants et pour les personnes qui ont déjà une base en la matière. Ces ateliers d'une journée chacun seront offerts en avril.

Trois ateliers d'horticulture d'une demi-journée chacun seront dispensés par Marie Deschênes des Serres Caron.

Samedi 14 mars : préparation des semis, préparation des terreaux, taille des arbustes et des arbres fruitiers.

Samedi 9 mai: bulbes de printemps, plantes bord de mer, plantes médicinales, plantes alimentaires, algues.

Samedi 4 juillet: visites guidées de jardins privés (aménagements et jardins).

Pour vous inscrire à l'un ou l'autre des ateliers du printemps, contacter Guy Laprise au 418-247-3331 ou cacli9@hotmail.com ou visitez le site Internet de la CACLI: www.cacli.qc.ca

Source : Évelyne Pigeon
Responsable des communications
CACLI

UNE CONTRIBUTION RESPONSABLE

AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ

Avec 3,8 milliards de dollars de revenus, dont 1,361 milliard remis au gouvernement du Québec; avec des programmes pour prévenir le jeu excessif dans tous ses secteurs d'activité; avec des milliers de gagnants, des événements rassembleurs, des milliers d'emplois, des établissements de divertissement, d'hôtellerie et de restauration reconnus à l'échelle internationale, Loto-Québec est un acteur socio-économique de premier plan dans la collectivité québécoise.

Pour en savoir plus : lotoquebec.com
Région de Montréal : 514 499-5075
Ailleurs au Québec : 1 800 350-9033

LOTO QUÉBEC

Recette des Fermières

Côtes levées aigres-douces à l'ail

125ml. (½ tasse)	ketchup
125ml. (½ tasse)	cassonade
30ml. (2c. à soupe)	vinaigre
125ml. (½ tasse)	d'eau
2	gousses d'ail
30ml. (2c. à soupe)	sauce soya
30ml. (2c. à soupe)	poivre de Cayenne
2 ml.	(1/2 c. à thé) cumin
15 ml. (1c. à soupe)	huile
900g. (2lbs)	côtes de bœuf
	Sel, poivre

Préchauffer le four à 175°F (350°C)

Dans une casserole faire cuire les 8 premiers ingrédients.

Entre- temps dans un poêlon, faire chauffer l'huile, faites revenir les côtes de bœuf salez, poivrez.

Déposez dans un plat allant au four.

Recouvrez de sauce, faire cuire 1 heure 15 minutes en retournant souvent.

Bonne appétit.

Monique Fiset, vice-présidente

Réunion de mars des Fermières

La réunion de mars se tiendra le 10 mars à 13h30 au local habituel. Cette année nous aurons notre souper spaghetti le 12 mai.

Artisanat jeunesse : il y a eu une vingtaine de jeunes qui se sont inscrits. C'est Huguette et Claudine qui sont dévouées auprès de ces jeunes. Il y aura de beaux prix en plus d'une courtepointe qu'une fermière a confectionnée. Pour MIRA, ça va bien, le monde participe. Merci!

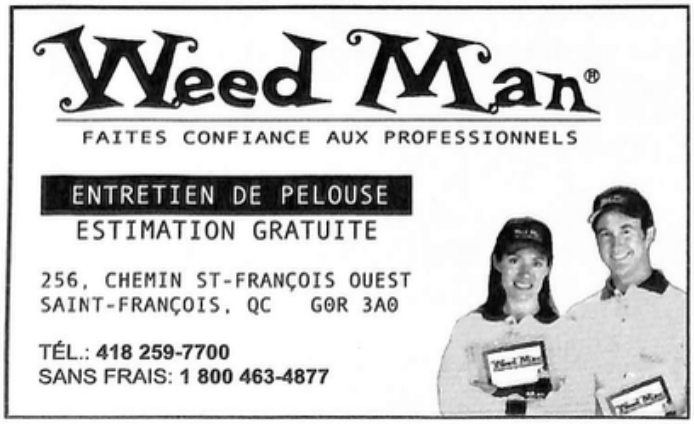

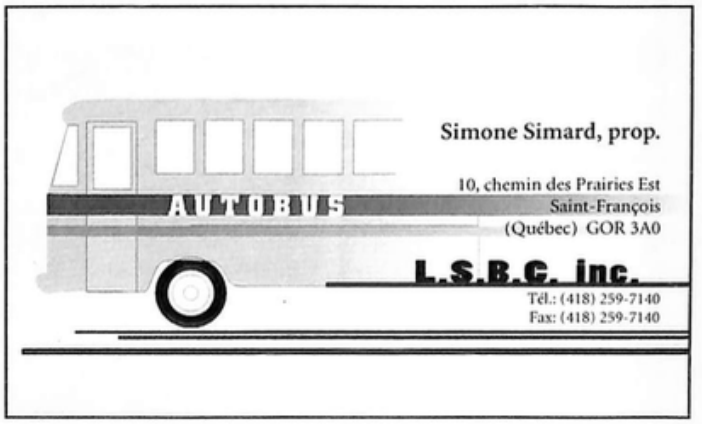

JEUX RÉGIONAUX FADOQ 2009

Le Secteur Pascal-Taché, soit La Pocatière et les MRC de l'Islet et de Montmagny, vous invite à vous inscrire aux Jeux Régionaux FADOQ 2009:

Disciplines

Baseball-poche
mardi 12 mai
Dards au mur
lundi 11 mai
Marche Prédiction
jeudi 14 mai
Palet
jeudi 14 mai
Pétanque-Atout
mercredi 13 mai
Pétanque
vendredi 15 mai
Petites Quilles
mercredi, jeudi 14, 15 mai
Grosses Quilles
mercredi, jeudi,14, 15 mai
Sacs de sable
lundi 11 mai
Golf
jeudi 11 juin

Inscription auprès de votre club FADOQ ou lors des activités. Informations : 418-259-7866

À noter que la date limite pour inscriptions est le 27 mars à l'exception du Golf, qui est 1er mai.

Tous les membres FADOQ peuvent participer et ceux qui ne sont pas membres peuvent le faire en prenant une carte de membre. Bienvenue à tous.

Club FAD*OQ de St-François*
136 Chemin de la Rivière
St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Qc G0R 3A0

Source : Julien Dupont, représentant des Jeux régionaux Secteur Pascal-Taché

L'Ancre vous invite à un souper-bingo

L'Ancre, Regroupement de parents et amis de personnes atteintes de maladie mentale de Montmagny-L'Islet, vous invite à participer à un SOUPER-BINGO organisé avec la collaboration du Club Richelieu de Montmagny.

L'activité aura lieu le dimanche le 8 mars à 16h30 à la Salle Le Bûcheron, 221 rue Saint-Louis à Montmagny. Le coût est de 12$ incluant le souper et 2 cartes de bingo régulier. Vous pourrez vous procurer des cartes supplémentaires au coût de 1$ chacune. Cartes tour spécial (gros lot): 5$ pour 3 cartes. Au menu: spaghetti, salade césar, dessert, thé et café. Vous pouvez vous procurer vos cartes à L'Ancre au 227 Avenue Collin, Montmagny (418) 248-0068.

Merci de nous encourager !

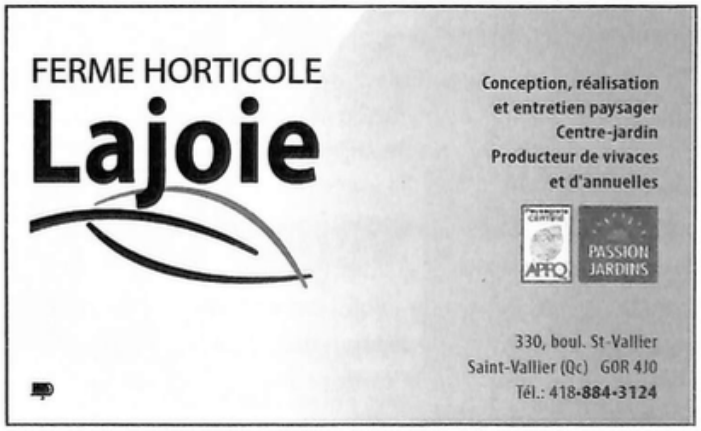

Appel de candidatures

Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Les prix du patrimoine
Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches est très heureux d'annoncer que l'appel de candidatures est lancé pour la 3e édition des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le dévoilement des lauréats aura lieu lors d'une fête champêtre le samedi 13 juin 2009 dans la MRC de Bellechasse.

Les prix sont reliés à des actions locales de toute envergure et soulignent les initiatives qui ont eu un impact significatif dans leur milieu au cours des années 2007 et 2008. L'objectif premier des Prix du patrimoine est de reconnaître et de promouvoir les réalisations en conservation et mise en valeur du patrimoine auprès du public et des autorités municipales. Les prix sont ouverts à tous et dédiés à toute pratique patrimoniale. Les personnes et les organismes intéressés à proposer une candidature peuvent le faire d'ici le 31 mars.

Un événement d'envergure

Les Prix du patrimoine regroupent trois catégories, soit la conservation et la préservation, l'interprétation et la diffusion et, finalement, les porteurs de traditions. Toutes les MRC des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, ainsi que les villes de Lévis et de Québec, participent à l'événement. 51 prix seront donc attribués le 13 juin prochain, de même que le prix Coup de coeur, décerné sur place à l'un des lauréats par l'ensemble des participants.

On pourra consulter le site Internet du Conseil de la culture au www.culture-quebec.qc.ca, sous la rubrique Prix du patrimoine, afin de se renseigner ou de soumettre une candidature.

Une initiative de la table de patrimoine-histoire du Conseil de la culture

La coordination du projet est assurée par un comité organisateur formé à l'initiative de la table de patrimoine-histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les Prix du patrimoine : une réalisation du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Source : Hélène de Carufel
Conseil de la culture

Bibliothèque du Rocher

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque:

- *Le désespoir des singes* de Françoise Hardy
- *Les chemins de papier* de Hélène Potvin
- *Hôtel du Lac* de Régine Andry
- *Les ambitieux* de Paul Prud'Homme

PSYCHOLOGIE

- *Quand JE est un AUTRE* de Jean-Claude Kaufmann
- *Guérir d'un chagrin d'amour* de Yvon Dallaire

BIOGRAPHIE

- *Sans blessures apparentes* de Jean-Paul Mari
- *Mange, prie , aime* d'Élisabeth Gilbert
- *Je m'appelle Marie* de Christian Tétreault
- *Les rêves de mon père* de Barack Obama

ROMAN DOCUMENTAIRE

- *L'énigme AMISH* du journaliste Jacques Légeret qui a vécu parmi eux pendant plusieurs années.

Note: vos suggestions sont les bienvenues.

Horaire de la bibliothèque

Lundi 18h30 à 20 h

Mercredi 14 h à 16 h

Source: Monique Audet, Bibliothèque du Rocher

Info Gym Santé

Rhume et entraînement?

Quand on combat un rhume, devrait-on s'entraîner quand même?

Si l'on fait de la fièvre, on devrait passer notre tour. Autrement on évalue notre niveau d'énergie. S'entraîner accélère notre circulation sanguine, permettant ainsi aux globules blancs et à leurs anticorps de voyager plus rapidement dans notre corps. Mais avant que le virus nous attaque, on se prémunit... avec le sport. Selon une étude américaine, faire du sport régulièrement diminue le risque d'attraper un rhume.

Le Gym Santé de Saint-François dispose de tous les appareils cardio et musculaire pour vous aider à combattre la grippe.

Pour information, téléphonez à Mario Marcoux: 418-259-2454

Source: Sympatico MSN Santé

Restaurant de La Plage... *en images!*

Déjeuners fruités | Pâtes | Pizza | Grillades | Fruits de mer | Poulet BBQ

Côtes levées | Smoked meat | Espresso | Desserts | Brunch | Réunion

Ouvert du jeudi au dimanche de 8h à 20h toute l'année

Motoneigiste accès sentier nº 5

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

Berthier-sur-Mer

www.laplage.ca

Réservations

418-259-7514

Terrasse chauffée Sélection de vins 5 à 7 Sleeman

LES DÉBROUILLARDS

La chronique drôlement scientifique des 9 à 14 ans

www.lesdebrouillards.com

Dis-moi tout !

Tu as des questions pour le prof Scientifix?
Envoie-les à: scientifix@lesdebrouillards.qc.ca

Pourquoi les bleus (les ecchymoses) changent-ils de couleur?

C'est parce que le pigment rouge du sang est détruit par les globules blancs «éboueurs», les macrophages.

Après un choc ou une chute, un bleu, aussi appelé ecchymose, apparaît: des petits vaisseaux éclatent et le sang se répand sous la peau. Au départ donc, le «bleu» est rouge. Ensuite, l'hémoglobine, le pigment qui donne sa couleur rouge au sang, est dégradée par les macrophages. Peu à peu, l'ecchymose passe au bleu, au vert puis au jaune avant de disparaître.

Où trouve-t-on des poissons rouges sauvages?

Une question de Jacob

Dans les eaux douces et calmes du monde entier. Et à l'état sauvage, ce poisson n'est pas rouge, mais brun-vert!

Le poisson rouge, appelé carassin doré, est originaire de Chine. Très commun, il vit dans les rivières calmes, les lacs et les étangs de toute la planète.

Depuis plusieurs siècles, les éleveurs ont sélectionné les poissons de couleur rouge et de nombreux croisements ont créé des variétés différentes, comme le *Télescope*, le *Voile de Chine* ou encore le *Tête de Lion*.

Lorsque les poissons rouges domestiques retournent à l'état sauvage, ils redeviennent bruns en quelques générations.

D'où vient le nom des notes de musique?

Le nom des notes de la gamme vient d'un chant grégorien, appelé *l'Hymne de Saint Jean-Baptiste*, dans lequel chaque vers commence par une note de plus en plus haute.

Ut *queant laxis*
Re*sonare fibris*
Mi*ra gestorum*
Fa*muli tuorum*
Sol*ve polluti*
La*bii reatum*
S*ancte* **I***ohannes**

Au XI^e siècle, le moine Guido d'Arezzo a utilisé les premières syllabes de chaque vers de ce chant pour nommer les notes. Le si est apparu au XVI^e siècle et l'ut est devenu do, plus facile à prononcer.

Pour les Anglo-Saxons et les Allemands, «do ré mi fa sol la si» donne C D E F G A B (le H remplace le B pour les Allemands). Cette notation provient de la Grèce antique. Le A correspond au la car cette note sert de référence pour s'accorder.

* Ce chant peut se traduire par: «Pour que nous puissions chanter à pleine voix les faits merveilleux de votre vie, lavez le péché qui souille notre bouche, Ô saint Jean-Baptiste.»

Textes: Laurène Smagghe
Illustrations: Dennis Cox/Dreamstime.com

Bonne relâche à tous les débrouillards!

2009 mars

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2 Réunion du conseil	3	4	5	6	7
8 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME!	9	10 Réunion des Fermières 13h30	11 Réunion du Comité d'embellissement 19h30	12 Tombée du journal	13 Bac bleu	14
15	16	17	18	19	20 Journée internationale de la francophonie!	21
22	23	24	25	26	27 Bac bleu	28
29	30	31				

LE TEMPS DES SUCRES EST ARRIVÉ!

Sécurité routière

Soyez prudents!

Pensée positive

Je suis calme et enthousiaste

Il y a certaines circonstances dans la vie qui sont bien excitantes. Nous nous faisons parfois une fête (ou un drame!) d'une sortie entre amis, d'une fête familiale ou d'un événement spécial. Nous voulons que tout soit parfait. Parfois, cependant, nous risquons de devenir inquiets et anxieux parce que nous nous laissons envahir par la crainte. Ne nous permettons pas de descendre sur cette pente. Rappelons- nous l'excitation et la joie initiales de notre projet; gardons à l'esprit que nous voulons faire la fête et non nous ronger les sangs. N'acceptons pas de nous investir immodérément dans des préparatifs éreintants. Si nous voulons que notre activité soit une réussite, commençons par conserver une attitude sereine qui nous fera accueillir les gens avec amour et bonheur. Nos amis retireront beaucoup plus de cette rencontre si nous sommes souriants et confiants que si nous sommes épuisés et nerveux.

Jean Gendron

Sudoku

					6	5	7	
				8		9		
			3			6		4
1	4			9	7			
2								3
			2	5			1	8
5		1			4			
		9		6				
	2	6	1					

Difficile

Sudoku

3	6	4	9	1	2	8	5	7
1	5	9	8	3	7	6	4	2
2	8	7	5	6	4	1	3	9
4	1	2	7	8	3	9	6	5
8	3	5	4	9	6	2	7	1
9	7	6	2	5	1	4	8	3
6	9	3	1	7	8	5	2	4
5	4	8	3	2	9	7	1	6
7	2	1	6	4	5	3	9	8

Solution_février 2009

ROY

Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici

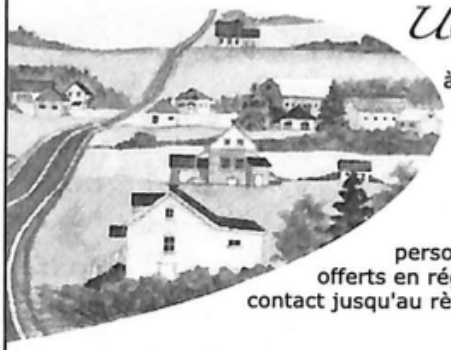

*U*ne équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

*D*es services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

PROMUTUEL Montmagny

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 février 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Mario Marcoux, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 12 janvier 2009
Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 12 janvier 2009 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 12 janvier 2009 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE février 2009

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Chambre de Commerce & Industries Montmagny, adhésion 2009		197,53
Telus, bureau, garage, service incendie, usine d'eau potable		737,49
Hydro-Québec, électricité:		
Éclairage public décembre 2008	668,64	
Clignotants école décembre 2008	34,58	
Caserne incendie	544,47	
Enseigne 4-chemins	123,20	1 370,89
Telus Mobilité, service cellulaire		29,08
Ministre Revenu Québec, remise de décembre 2008		7 453,15
Revenu Canada, remise de décembre 2008		3 344,35
CARRA, remise de janvier 2009		326,74
La Fabrique, loyer bibliothèque février 2009		166,67
Air Liquide, gaz en bouteille		64,88
Aquatech:		
Gestion et exploitation usine d'eau potable	5 596,72	
Services prof. Opération ass. des eaux usées	1 354,50	6 951,22
Aréo-Feu, sac pour 150' de cordage et jet droit		149,95
Autos Têtes Goulet, pièces et main-d'œuvre réparation souffleur		605,01
Breton Métal, fer		375,64
Bureautique Côte-Sud:		
Encre laser imprimante	191,88	
Papeterie	71,00	
Contrat photocopieur	68,17	331,05
Camions Sterling de Lévis, pièces camion Ford 10 roues		193,09
Derico, Hurtubise & Associés, honoraires professionnels:		
Évaluation presbytère	2 031,75	
Évaluation du terrain de Mme Yvonne Morin-Théberge	1 481,48	3 513,23
Extincteurs Montmagny inc., 2 extincteurs à recharger Garage		67,73
Ferme Magi 2000, 1er versement déneigement site + Rocher		1 156,96
FQM, facturation Dicom		100,29
Garage J. G. Rémillard:		
6 patins pour le «45»	458,90	
3 «nez» pour charrue	199,45	
Pièces souffleur	428,92	1 087,27

Garage Minville, pièces camion Mack		107,18
Ghislain Proulx, remb. frais déplacement 47 km (pompiers)		17,39
Groupe Ultima, prime pour nouveau balai de rue		66,00
Hewitt, pièce frein pelle rétrocaveuse		1 025,13
Hydro-Québec, électricité de l'usine d'eau potable		5 205,37
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 2009		105,00
Kemira, 18 440 kg à .325/kg – Pass usine d'eau potable		6 764,60
Les Impressions Crédo, 2000 enveloppes fenêtre blanche		209,95
Martin Simard transport, 932,04 m³ transport neige		1 034,16
Municipalité St-Pierre, solde dû selon coût réel 2008 en sécurité incendie		4 178,02
Novicom, microphone radio (service incendie)		104,97
Olivier Denault, services rendus entretien		85,00
Pagenet, location téléavertisseurs		328,07
Philias Blais & Fils enr., 900 m³ à 0.983/ m³ transport neige		998,62
Philippe Gosselin & Ass.:		
1 317,7 litres huile à chauffage à .6010 – Maison Paroisse	893,91	
1 842,7 litres huile à chauffage à .5730 –M. Paroisse	1 191,81	
714,5 litres huile à chauffage à .6010 – Garage municipal	484,70	
2 897,3 litres diesel à .8415 – Garage	2 751,98	
1 055,6 litres à .5820 – huile à chauffage Garage	693,46	
644,4 litres à .5730 – huile à chauffage Garage	416,78	
1 807 litres à .8225 – diesel	1 677,61	
1 747,9 litres à .8135 – diesel	1 605,00	
338.4 litres diesel coloré à .6790 génératrice poste surpresseur Saint-Pierre	259,35	9 974,60
Pièces d'autos Carquest, pièces:		
Souffleur	57,48	
Mack	23,01	
Camion inc. GMC 1975	119,64	
Équipement	290,42	
Camion Ford	77,08	567,63
Pièces d'autos GGM, pièces:		
Camion Ford	135,48	
Camion Mack	185,37	
Souffleur	81,49	
Équipement	156,05	558,39
Pneus André Ouellet, monter/démonter pneu Mack		32,73
Postes Canada, achat 1000 timbres		609,53
Praxair:		
4 110 m³ à .3624 oxygène usine eau potable	1 692,71	
Oxygène (usine d'eau potable)	1 483,32	3 176,03
Propane GRG:		
1 151.6 litres à .4990 propane Caserne	648,63	
1 020 litres à .4670 propane	537,67	1 186,30
Québec Linge, location nettoyage salopettes		144,12
Scaphandre autonome, 2 pleins d'air (service incendie)		22,57
Soc. Coop. Agr. Riv. sud, matériel divers:		
Mack	86,11	
Maison de la Paroisse	13,48	
Usine d'eau potable	9,64	
Garage	464,92	574,15
Société Mutuelle Prévention, forfait de janvier à juin 2009		649,31
Telus Mobilité, service cellulaire		28,86
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay:		
Honoraires professionnels (faillite Meubles Morigeau)	702,25	
Expropriation terrain Yvonne M. Théberge	1 122,55	2 043,31
Unibéton, 98,18 t.m. sable et sel 12% à 15.85/t.m.		1 845,20
Wurth, pièces équipement		362,72
TOTAL		**70 227,13**

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

En raison de l'absence d'un conseiller, la personne désignée pour occuper le poste de maire suppléant n'avait pas été choisie.

Pour 2009, le maire suppléant sera:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de

nommer le conseiller monsieur Auguste Boulet comme maire-suppléant pour l'année 2009.

DÉSIGNATION D'UN REMPLAÇANT À LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC EN L'ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

En 2008, le Conseil municipal avait désigné par résolution que c'était le maire suppléant qui remplaçait monsieur le Maire à la table des Maires de la MRC lors d'absence.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne le conseiller monsieur Auguste Boulet pour remplacer monsieur le Maire à la table des Maires de la MRC de Montmagny lorsque ce dernier sera absent.

PARTAGE DES COÛTS D'ACQUISITION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE DÉSINCARCÉRATION

À la séance du 12 janvier 2009, le Conseil municipal a décidé de reporter sa décision concernant le partage des coûts d'acquisition et d'entretien pour de nouvelles pinces de désincarcération avec la Ville de Montmagny et les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

La répartition des coûts était la suivante:

Acquisition des pinces	35 000$		Répartition selon la population
		- Berthier-sur-Mer	1 866,45
		- Cap-Saint-Ignace	4 965,93
		- Montmagny	24 406,49
		- Saint-François	2 322,23
		- Saint-Pierre	1 438,90
		Total:	**35 000,00**
Coûts d'opération		Frais d'entretien annuels moyens	1485,70
		Coût par appel	3 652,00
		Total:	**5 137,70**

Répartition selon la population

Berthier-sur-Mer 273,98, Cap-Saint-Ignace 728,96, Montmagny 3 582,67, St-François 340,88, St-Pierre 211,22

Donc, au total pour St-François en 2009, il en coûterait: 2 322,23$ + 340,88$ = 2 663,11$

Notez bien que le montant pour l'acquisition des pinces n'est pas récurrent.

Est-ce que la Municipalité est d'accord avec cette approche que nous propose la Ville de Montmagny?

CONSIDÉRANT QUE les pinces de désincarcération de la ville de Montmagny ont 15 ans d'âge;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montmagny veut se doter de nouvelles pinces de désincarcération plus fonctionnelles;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement, utilisé à des fins bien spécifiques, sert aussi aux municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montmagny propose aux municipalités participantes un mode de répartition du coût d'achat de nouvelles pinces de désincarcération (35 000 $) selon la population;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'approche de la Ville de Montmagny concernant le partage du coût d'achat de nouvelles pinces selon la population de chacune des municipalités desservies.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT pour L'ACHAT DU TERRAIN DE MADAME YVONNE MORIN-THÉBERGE

À la séance régulière du lundi 12 janvier 2009, un avis de motion a été présenté à l'effet qu'un règlement d'emprunt sera nécessaire pour faire l'acquisition d'un terrain à des fins de développe-

ment résidentiel. Ledit terrain est une partie du lot 3 475 381. La superficie totale du terrain est de 85 700 mètres carrés et la Municipalité veut en acquérir 30 037,3 mètres carrés.

Voici le règlement no 218-2009 intitulé «Règlement concernant l'acquisition d'un immeuble à des fins de développement domiciliaire et un emprunt au montant de 175 000 $ remboursable en 10 ans.»

RÈGLEMENT NUMÉRO 218-2009

Concernant l'acquisition d'un immeuble à des fins de développement domiciliaire et un emprunt au montant de 175 000 $ remboursable en 10 ans

ATTENDU QUE le Conseil municipal, conformément à l'article 14.2 du Code municipal, estime nécessaire de promouvoir le développement domiciliaire sur son territoire par l'acquisition d'un terrain nécessaire à cette fin;

ATTENDU QUE les pourparlers entrepris avec la propriétaire du terrain convoité à cette fin, en l'occurrence une partie du lot 3 475 381 du cadastre du Québec, n'ont pas permis d'en arriver à une entente de gré à gré, d'où la nécessité de procéder par expropriation;

ATTENDU QU'il est nécessaire, pour le financement de ce terrain, de décréter un emprunt;

ATTENDU QU'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance régulière tenue le 12 janvier 2009;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que ce règlement a pour objet d'acquérir un immeuble à des fins de développement domiciliaire et un emprunt au montant de 175 000 $ remboursable en 10 ans;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire d'adopter le présent règlement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE ce Conseil ordonne et statue par le présent règlement portant le numéro 218-2009 ce qui suit:

1. Objet du règlement

Le Conseil décrète l'acquisition, par voie d'expropriation, d'une partie du lot 3 475 381 du cadastre du Québec, d'une superficie de 30 037,3 mètres carrés, telle que décrite au plan et à la description technique préparés par l'arpenteur-géomètre Claude Arsenault, le 15 décembre 2008, et portant le numéro 5136 de ses minutes.

2. Emprunt

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, y compris les frais professionnels liés à l'acquisition par expropriation de ce terrain, le Conseil décrète une dépense de 175 000 $ et un emprunt du même montant, remboursable en 10 ans.

3. Imposition

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

4. Signature

Son honneur le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de

l'exécution des dispositions du présent règlement.

5. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT QUI VA FAIRE L'OBJET DE LA TENUE D'UN REGISTRE (À TITRE INFORMATIF)

Le règlement d'emprunt numéro 218-2009 de l'ordre de 175 000 $ avec une période de remboursement de 10 ans est pour l'acquisition d'un terrain par voie d'expropriation à des fins de développement domiciliaire.

Un avis public va être affiché pour signifier que ce règlement d'emprunt va faire l'objet de la tenue d'un registre pour fin d'approbation par les personnes habiles à voter sur le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La tenue de ce registre va avoir lieu le mercredi 11 février 2009 au bureau municipal situé au 534, chemin St-François Ouest à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Ledit registre sera accessible de 9 h à 19 h et ce, sans interruption.

L'avis public sera affiché aux deux endroits publics habituels soit au bureau de poste et à l'entrée de la Maison de la Paroisse.

Cent trente et une (131) signatures sont requises pour que le règlement d'emprunt ne soit pas approuvé.

ÉVALUATION DU PRESBYTÈRE

Un mandat avait été confié à la firme «Dérico, Hurtubise et associés» pour faire une juste évaluation du coût de remplacement à neuf du presbytère (résolution no 211-2008) et ce, à des fins d'assurance.

La visite des lieux s'est faite le 17 décembre 2008. Le rapport d'évaluation a été reçu le 19 janvier 2009.

Dans ce rapport, l'évaluateur décrit le bâtiment, apporte ses commentaires et explique son processus d'évaluation.

Finalement, le coût de remplacement à neuf du presbytère est évalué à 722 397 $.

Une copie du rapport d'évaluation est remise à chacun des élus.

Le Conseil municipal a demandé au directeur de s'informer auprès des assureurs combien il en coûterait annuellement pour assurer le presbytère à son coût de remplacement soit 722 397 $?

L'assureur informe qu'il en coûterait 1 812 $ par année plus taxes.

Actuellement, le bâtiment est assuré pour une valeur de 500 000 $ et il en coûte 1 292 $ de prime d'assurance. C'est à titre informatif.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales et des Régions accuse réception du formulaire de présentation du projet de réaménagement du presbytère en édifice à logements dans le cadre du volet FIMR 3 du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

BPR Groupe-Conseil présente ses honoraires professionnels pour les services rendus suivants:

- support technique et expertise pour le barrage et ses déversoirs;
- support technique et expertise pour compresseurs, valves et actionneurs;
- support technique pour événement «foudre» et remplacement des conducteurs.

Ces services rendus l'ont été pendant la période du 25 février 2007 au 6 décembre 2008.
Une copie est remise aux élus.
Est-ce que le Conseil autorise le directeur à payer ces honoraires?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil au montant de huit mille quatre-vingt-trois dollars et quatre-vingt-huit sous (8 083,88 $) taxes incluses;

QUE le paiement de ces honoraires couvre la période du 25 février 2007 au 6 décembre 2008 pour les dossiers suivants:

- Support technique et expertise pour le barrage et nos déversoirs
- Support technique et expertise pour compresseurs, valves et actionneurs à l'usine d'eau potable
- Support technique pour événement «foudre» et remplacement des conducteurs.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE EN SÉCURITÉ INCENDIE AVEC BERTHIER-SUR-MER

Est-ce que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour renouveler son entente avec la municipalité de Berthier-sur-Mer en matière d'entraide lors d'un incendie pour 2009? La distinction d'avec les autres municipalités, c'est que lorsqu'une des deux municipalités aide l'autre, il n'y a que le temps des pompiers qui est facturé. Il n'y a aucun frais pour l'équipement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour renouveler son entente en matière d'entraide lors d'un incendie avec la municipalité de Berthier-sur-Mer;

QUE la facturation lors d'entraide ne s'applique que sur le temps des pompiers et non sur l'équipement.

QU'il en soit ainsi tant et aussi longtemps qu'une des deux municipalités impliquées n'avise pas l'autre qu'elle désire mettre fin à ladite entente par un écrit.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CHEF POMPIER

Le mandat de 1 an du chef pompier, monsieur Jacques Théberge, prend fin de façon officielle le 6 février 2009. Est-ce que la Municipalité est d'accord pour renouveler le mandat du chef pompier actuel?

CONSIDÉRANT QUE le mandat de chef pompier de monsieur Jacques Théberge vient à terme le 6 février 2009;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconduit pour un autre terme de 1 an le mandat de monsieur Jacques Théberge à titre de chef pompier de la brigade incendie de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

SIGNALISATION DANGEREUSE AU PONT RIVARD

Des utilisateurs du pont sur la montée de la Rivière du Sud (pont Rivard) m'ont signifié que la signalisation présente qui annonce le rétrécissement à une voie sur le pont n'est pas suffisante. Elle est dangereuse et si aucun correctif n'est apporté, il est certain qu'un accident déplorable va arriver.

ATTENDU QUE des travaux ont été réalisés au pont sur la Montée de la Rivière-du-Sud tard à l'automne 2008;

ATTENDU QUE le pont a été réduit à une voie de passage car des blocs de ciment ont été installés de chaque côté à l'intérieur des garde-fous par souci d'économie par rapport à la circulation qui emprunte cette voie;

ATTENDU QU'une signalisation a été installée de chaque côté du pont annonçant que ce dernier n'offre qu'une voie de passage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les élus présents que la signalisation indiquant que le pont n'offre qu'une voie de passage est nettement insuffisante;

QUE beaucoup d'utilisateurs de cette voie de circulation ont mentionné à la Municipalité qu'ils avaient failli être impliqués dans un accident justement parce que la signalisation est nettement déficiente;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande qu'un représentant du ministère des transports vienne sur place constater de visu cette problématique et ce, le plus tôt possible car la sécurité des utilisateurs est en cause.

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 212-2008

La Municipalité a adopté le 1er décembre 2008 une résolution pour acquérir un terrain à des fins domiciliaires (terrain de madame Yvonne Morin-Théberge).

Dans cette résolution, il n'était pas signifié que la Municipalité voulait faire cette acquisition par voie de règlement d'emprunt car elle ne pourrait le faire à même son fonds général. Donc, il importe de corriger la situation immédiatement et la façon de le faire est d'abroger la résolution numéro 212-2008 par celle-ci.

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le 1er décembre 2008 sa résolution 212-2008 pour prévoir l'appropriation, à même le fonds général, des deniers nécessaires à l'acquisition d'un terrain à des fins domiciliaires;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a jugé plus approprié de financer l'acquisition de ce terrain par un règlement d'emprunt, en l'occurrence le règlement numéro 218-2009 qui a reçu toutes les approbations requises;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, en conséquence, d'abroger la résolution numéro 212-2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité abroge à toute fin que de droit la résolution 212-2008 compte tenu que le règlement d'emprunt numéro 218-2009 remplace à toute fin que droit cette résolution.

PANNEAU DE CONTRÔLE POUR L'INCENDIE (À TITRE INFORMATIF)

Le panneau de contrôle pour l'incendie à la Maison de la Paroisse ne fonctionnait plus. Le directeur a fait venir «Les Alarmes Clément Pelletier inc.» afin de détecter ce qui n'allait pas. Le verdict a été que le panneau de contrôle devrait être remplacé. Il avait tout de même 27 ans.

La sécurité des lieux est importante donc «Les Alarmes Clément Pelletier inc.» sont venus installer un autre panneau. Le coût de remplacement est de 481,75 $ taxes non incluses.

VARIA

Depuis dimanche le 25 janvier 2009, la consommation d'eau potable est plus élevée d'environ 30 m³ à l'heure. Le directeur avise les élus et suspecte un bris d'aqueduc. Sommes en attente de le découvrir. Le directeur de Saint-Pierre a aussi été avisé et il surveille ça de son côté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Quand la Municipalité compte devenir propriétaire du terrain de madame Yvonne Morin-Théberge?

Au plus tard, le 28 avril 2009.

B) Où en est rendu le dossier du presbytère?

Les esquisses avancent lentement et sûrement ainsi que la campagne de souscription. Très bientôt, le comité sur le presbytère va rencontrer l'architecte.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et vingt cinq minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire
Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2009

Buffet Louson, buffet 5 à 7 bénévoles décembre 2008		1 313,31
Dépanneur Ultra:		
Restaurant sous-sol	28,22	
Bar	76,22	104,44
Dominique Marois, remboursement de factures:		
Frais de cellulaire (janvier-février)	70,00	
Frais de déplacement (385 km)	142,45	
Épicerie	81,98	
Restaurant sous-sol	472,53	
Bar	439,37	1 206,33
Julie Lachance, remboursement cours Cardio-Latino/Pilates		100,00
Karine Roy, remboursement cours Cardio-Latino/Pilates		100,00
Le Lafontaine, sacs de glace (Foire au village)		87,50
Louis Garant, remboursement de factures:		
Rondelles logo	11,18	
Essence (petit souffleur de la patinoire)	18,00	29,18
Ministère du Revenu du Québec:		
Paiement avis de cotisation	5,35	
Remises du 01-10 au 31-12 2008	1 049,49	
Remises selon sommaire retenues	55,48	1 110,32
Ministre des finances:		
Renouvellement permis alcool et alimentation	602,50	
Permis (Tournoi hockey et Pieds gelés)	300,00	902,50
Philippe Gosselin, huile à chauffage:		
1 149,7 litres à .6010	779,93	
4 490,5 litres à .6190	3 137,50	3 917,43
Revenu Canada, remises du 01-10 au 31-12 2008		517,97
Socan, droits d'auteur 2009		88,90
Société de Sauvetage, frais d'affiliation 2009		87,19
Société Coop. Agri. Riv. Sud, remb. factures entretien réparation (Bâtisse)		3,36
Telus, services et interurbains		172,51
Vidéotron, câble		42,61
TOTAL:		**11 105,18**

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN JANVIER 2009

Activité Cardio-Latino/Pilates	2 000,00
Badminton	196,00
Bar	834,40
Contribution municipale	10 000,00
Gratifications	26,76
Gym Santé, remboursement du salaire de l'entraîneur	2 192,14
Location de la patinoire	20,00
Location de salle	723,67
Magasin du sous-sol	241,25
Remboursement TVQ (période 01-07-08 au 31-09-2008)	719,96
TOTAL	**16 954,18**

Les Petites annonces de L'Écho

Logement à louer

Grand 51/2 à louer à Saint-François. Endroit boisé, tranquille, près de toutes les commodités. 400$/mois. Tél. : 418-884-4370. 1fs

Camelot recherché

Recherche camelot motorisé à St-François pour le journal *Le Soleil.* Si intéressé, communiquez avec Robert Bonenfant au 418-241-6566 ou Stéphane Morin au 418-241-6991. 2fs

Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

DEVENEZ MEMBRE EN 2009

Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de *L'Écho de Saint-François* pour l'année 2009.

Membre organisme
Société conservation du Patrimoine
Le Cercle de Fermières
Club d'Âge d'Or
Comptoir d'Entraide
Club de Pétanque
Centre Gym Santé (N)
Garde paroissiale St-François (N)

Membre individuel
Raynald Laflamme
Denis Blais
Jean Gendron
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Louisette Pellerin
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Nicole L. Couture
Pierre Cauffopé
Jacques Boulet
Christiane Bombardier
Nicole Rémillard
Angèle Morin
Yves Laflamme (N)
Michel Lamonde (N)
Marie-Claude Breton (N)
Yvan Corriveau (N)
Gabriel Picard (N)
Blanche Bonneau (N)
Simon Rousseau (N)
Diane Rousseau (N)

(N): Nouveau membre

Saviez-vous qu'il ne faut pas jeter les médicaments dans la poubelles ou la toilette?

Saviez-vous qu'il faut les rapporter en pharmacie pour qu'ils soient éliminés de manière sécuritaire pour l'environnement?

Parlez-en à votre pharmacien(ne) qui saura vous renseigner. Demandez-lui notre carte ***Le ménage des médicaments*** de la collection *Vision Santé* pour en apprendre davantage.

Pour disposer de seringues et aiguilles usagées, il est important d'utiliser un contenant spécial pour les conserver et de les rapporter sans faute dans un CLSC, une clinique spécialisée ou à votre pharmacie. Passez nous voir et nous pourrons vous remettre ce contenant.

PIERRE MARTIN
Pharmacien-propriétaire
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du- Sud
418 259-7728
membre affilié à Proxim
est le seul responsable des services annoncés dans cette publicité.

ENFIN CHEZ VOUS!

LE BUDGET : ÉTAPE IMPORTANTE À SUIVRE POUR L'ACHAT DE VOTRE MAISON

Programme d'accès à la propriété

Grâce à votre caisse, vous pourriez recevoir une subvention et une remise en argent s'ajoutant aux incitatifs de votre municipalité et aux promotions courantes à l'achat de votre première maison.

Informez-vous dès maintenant auprès de votre caisse!

Votre maison ne sera pas une maison parmi tant d'autres. Ce sera votre havre de paix, le lieu de vos petits bonheurs quotidiens et qui sait, le nid de votre future famille. Pour vous aider à réaliser votre projet, il est important d'établir un budget afin d'établir votre capacité financière et le montant que vous pourriez emprunter.

Règle numéro 1

La première règle à suivre concerne le pourcentage du revenu brut consacré à l'habitation. Il se situe habituellement autour de 32 %. Ces frais incluent le prêt hypothécaire, le chauffage et l'assurance habitation.

Mise de fonds

Pour faire un emprunt hypothécaire, la loi des Banques oblige à investir une somme provenant de vos avoirs personnels. C'est ce qu'on appelle la mise de fonds; cette mise de fonds peut provenir de vos comptes d'épargne, de vos certificats de dépôt, de vos obligations d'épargne, fonds de placement ou REER. Les dons, les remises en argent des prêteurs et les emprunts personnels sont également admissibles, de même que le terrain si vous en êtes propriétaire.

Combien investir?

Généralement la mise de fonds requise équivaut à 20 % du plus petit montant entre la valeur marchande de la propriété et le coût d'achat. Pour une maison de 150 000 $, la mise de fonds requise est donc de 30 000 $. Si vous n'avez pas cette mise de fonds minimale, vous pouvez néanmoins emprunter un montant jusqu'à l'équivalent de la valeur totale de la résidence que vous convoitez. Dans ce cas, vous devez faire assurer votre prêt par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou par Genworth Financial Canada (GFC).

Faites « raper » vos REER

Vos REER peuvent également être utilisés comme mise de fonds, en vertu du programme gouvernemental appelé Régime d'accession à la propriété (RAP). Le RAP permet de retirer jusqu'à 25 000 $ de votre REER ou 50 000 $ par couple. Vous ne payez pas d'impôt sur le montant emprunté et vous disposez de 15 ans pour rembourser cette somme et ce, sans intérêt. Certaines conditions s'appliquent. Vous pouvez également vous prévaloir du RAP sans avoir cotisé à un REER. Informez-vous auprès de votre conseiller.

Prévoyez les frais de démarrage

Outre la mise de fonds initiale, vous devrez prévoir environ 5 000 $ pour couvrir certains frais de démarrage. Voici quelques exemples :

- frais d'inspection
- frais d'évaluation
- honoraires du notaire
- taxe de bienvenue ou droit de mutation
- assurance habitation et/ou hypothécaire
- frais de déménagement

N'oubliez pas également les coûts pour la nouvelle décoration et les meubles neufs dont vous aurez envie.

N'hésitez pas à demander de l'aide à votre conseiller chez Desjardins. Il possède les compétences nécessaires pour vous accompagner tout au long de votre projet. Procurez-vous également le Guide maison Desjardins auprès de votre caisse ou sur desjardins.com/maison. Vous y trouverez toute l'information qui vous amènera jusqu'au seuil de votre résidence.

Siège social
526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud

Desjardins
Caisse populaire de la Rivière du Sud